



Assemblée générale

Distr.: Limitée
12 juin 2006

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Quarante-neuvième session
Vienne, 7-16 juin 2006

Projet de rapport

Chapitre premier Introduction

1. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-neuvième session à Vienne du 7 au 16 juin 2006. Son Bureau était composé comme suit:

Président: Gérard Brachet (France)

Premier Vice-Président: Elöd Both (Hongrie)

Deuxième Vice-Président/Rapporteur: Paul R. Tiendrébéogo (Burkina Faso)

Les transcriptions *in extenso*, non revues par les services d'édition, des séances du Comité sont publiées sous les cotes COPUOS/T.550 à [...].

A. Réunion des organes subsidiaires

2. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait tenu sa quarante-troisième session à Vienne du 20 février au 3 mars 2006, sous la présidence de B. N. Suresh (Inde). Le Comité était saisi de son rapport (A/AC.105/869).

3. Le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait tenu sa quarante-cinquième session à Vienne du 3 au 13 avril 2006, sous la présidence de Raimundo González Aninat (Chili). Le Comité était saisi de son rapport (A/AC.105/871). Les transcriptions *in extenso*, non revues par les services d'édition, des séances du Sous-Comité sont publiées sous les cotes COPUOS/Legal/T.731 à 747.



B. Adoption de l'ordre du jour

4. Lors de sa séance d'ouverture, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après:
 1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Élection du Bureau.
 4. Déclaration du Président.
 5. Débat général.
 6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
 7. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
 8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session.
 9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-cinquième session.
 10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
 11. Espace et société.
 12. L'espace et l'eau.
 13. Recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information.
 14. Questions diverses.
 15. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

C. Élection du Bureau

5. À la 550^e séance, le 7 juin 2006, Gérard Brachet (France) a été élu Président du Comité, Elöd Both (Hongrie), Premier Vice-Président et Paul R. Tiendrébéogo (Burkina Faso), Deuxième Vice-Président/Rapporteur, chacun pour un mandat de deux ans.
6. À la même séance, le Comité a approuvé l'élection de B. N. Suresh (Inde) à la présidence de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique et l'élection de Mazlan Othman (Malaisie) à celle de la quarante-quatrième session du Sous-Comité. Il a également approuvé l'élection de Raimundo González-Aninat (Chili) à la présidence du Sous-Comité juridique pour un mandat de deux ans.

D. Membres

7. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 1472 A (XIV) du 12 décembre 1959, 1721 E (XVI) du 20 décembre 1961, 3182 (XXVIII) du 18 décembre 1973, 32/196 B du 20 décembre 1977, 35/16 du 3 novembre 1980, 49/33 du 9 décembre 1994, 56/51 du 10 décembre 2001, 57/116 du 11 décembre 2002 et 59/116 du 10 décembre 2004 et à la décision 45/315 du 11 décembre 1990, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra atmosphérique était composé des 67 États Membres suivants: Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan, Suède, Tchad, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

E. Participation

8. Ont participé à la session les représentants des [...] États Membres du Comité ci-après: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Soudan, Suède, Tchad, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et [...].

9. À ses 550^e, 551^e, 552^e et [...] séances, le Comité a décidé d'inviter, sur leur demande, les représentants de l'Angola, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Bolivie, de la République dominicaine, du Saint-Siège, d'Israël, de la Suisse, de la Tunisie et de [...] à participer à sa quarante-neuvième session et à y faire, le cas échéant, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de sa part concernant le statut de ces pays.

10. Des représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de [...] ont participé à la session.

11. Ont également participé à la session des représentants du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), de l'Agence spatiale européenne (ESA), de l'Institut européen de politique spatiale (ESPI), de la Fédération internationale

d'astronautique (FIA), de l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO), de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), de l'Université internationale de l'espace (ISU), du Conseil consultatif de la génération spatiale, de la Spaceweek International Association (SIA) et de [...].

12. Le représentant du secrétariat du Groupe sur l'observation de la Terre, qui avait été invité, a également assisté à la session.

13. La liste des représentants des États Membres du Comité, des États non membres du Comité, des organismes des Nations Unies et des autres organisations qui ont participé à la session a été publiée sous la cote A/AC.105/XLIX/INF/1.

14. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les représentants des États Membres suivants du Comité: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Malaisie, Nigéria, Pakistan, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Thaïlande, Ukraine et Venezuela (République bolivarienne du). Le représentant de la Suisse a également fait une déclaration. Des déclarations ont en outre été faites par les représentants de l'Institut européen de politique spatiale (ESPI) et de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT).

F. Déclarations

15. Le Comité s'est félicité de l'élection de Gérard Brachet (France) au poste de Président, d'Elöd Both (Hongrie) au poste de Premier Vice-Président et de Paul R. Tiendrébéogo (Burkina Faso) au poste de Deuxième Vice-Président/Rapporteur.

16. Le Comité a remercié Adigun Ade Abiodun (Nigéria), Président sortant, Ciro Arévalo Yepes (Colombie), Premier Vice-Président sortant, et Parviz Tarikhi (République islamique d'Iran), Deuxième Vice-Président/Rapporteur sortant, pour la compétence avec laquelle ils ont dirigé ses travaux pendant leur mandat.

17. Le Comité a exprimé ses condoléances au Gouvernement indonésien pour les pertes en vies humaines et les dommages matériels causés par le tremblement de terre qui avait récemment secoué le pays.

18. Le Comité a félicité la Fédération de Russie à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire du premier vol spatial habité, effectué par le cosmonaute Youri Gagarine le 12 avril 1961.

19. Le Comité a également félicité les États-Unis d'Amérique à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du premier vol de la navette spatiale, le 12 avril 1981.

20. Le Comité a en outre félicité le Brésil pour le vol spatial de son premier astronaute le 30 mars 2006.

21. À sa 550^e séance, le 7 juin, le Président a fait une déclaration dans laquelle il a présenté les travaux du Comité pour la session en cours. Il a noté que le Comité avait aligné nombre de ses activités sur les objectifs de développement mondial fixés par le Sommet du Millénaire, tenu au Siège de l'Organisation des Nations

Unies du 6 au 8 septembre 2000, qui ont été élaborés par le Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002 et qui ont été réaffirmés par le Sommet mondial tenu au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 14 au 16 septembre 2005. Il a également noté que la célébration de la cinquantième session du Comité, en 2007, constituerait une excellente occasion de saluer les réalisations des cinquante premières années depuis l'avènement de l'ère spatiale et de réfléchir sur les possibilités d'évolution future pour les cinquante prochaines années.

22. À la 550^e séance, le Directeur du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a fait une déclaration dans laquelle il a décrit les travaux du Bureau au cours de l'année écoulée. Le Comité a remercié le Directeur et ses collaborateurs pour les services fournis et les travaux entrepris par le Bureau durant cette année.

23. À la 550^e séance, le représentant des États-Unis d'Amérique a montré au Comité une vidéo sur le vingt-cinquième anniversaire du programme de la navette spatiale.

24. Le Comité a entendu, au titre du débat général, une présentation de K. Kaku (Japon) sur le projet "Sentinel-Asia" de création d'un système d'appui à la gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique.

G. Adoption du rapport du Comité

25. Après avoir examiné les différents points de son ordre du jour, le Comité, à sa [...] séance, le [...], a adopté son rapport à l'Assemblée générale qui contient les recommandations et décisions ci-après.

Chapitre II Recommandations et décisions

A. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

26. Conformément au paragraphe 39 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale en date du 8 décembre 2005, le Comité a poursuivi l'examen, à titre prioritaire, des moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.

27. Les représentants de l'Inde et des États-Unis d'Amérique ont fait des déclarations au cours des débats sur ce point. Au cours du débat général, des déclarations ont également été faites sur ce point par les représentants des États Membres suivants: [...].

28. Le Comité a noté avec satisfaction que l'Assemblée générale était convenue que lors de l'examen de cette question, il pourrait examiner les moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations du Sommet mondial sur le développement durable.

29. Pour ce qui est de l'application des recommandations du Sommet mondial sur le développement durable, le Comité a noté que, sur la base des informations fournies par ses États Membres et les organismes des Nations Unies, le Bureau des affaires spatiales avait continué à mettre à jour la liste des initiatives et programmes spatiaux en rapport avec les recommandations figurant dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable¹. Le Comité est convenu que le Bureau devrait continuer à actualiser cette liste, qui est disponible sur son site Web (www.uncosa.unvienna.org/iamos/2006/wssd_2006.doc).

30. Le Comité a noté avec satisfaction que le Gouvernement équatorien accueillerait la cinquième Conférence de l'espace pour les Amériques à Quito du 25 au 28 juillet 2006 et qu'avec l'appui du Gouvernement colombien, de l'UNESCO et du Bureau des affaires spatiales, le Gouvernement chilien avait organisé une réunion préparatoire à la Conférence, au cours du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, qui avait eu lieu à Santiago les 28 et 29 mars 2006.

31. Quelques délégations ont estimé que les avantages tirés des technologies spatiales et de leurs applications devraient contribuer à un essor ordonné des activités spatiales qui sont favorables à une croissance économique soutenue et à un développement durable dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement.

32. Le point de vue a été exprimé que l'examen de toutes les questions relatives aux utilisations pacifiques de l'espace, y compris l'utilisation des applications des technologies spatiales en vue de la croissance et du développement durables de tous les États, exigerait que le Comité envisage la possibilité de créer un mécanisme pratique pour coordonner et harmoniser ses travaux avec ceux d'autres organes connexes, comme l'Assemblée générale et la Conférence du désarmement.

33. Le point de vue a été exprimé que, pour maintenir le caractère pacifique, responsable et international du domaine spatial, le Comité devrait promouvoir une plus grande transparence dans les activités spatiales menées par différents États.

34. Le point de vue a été exprimé que le Comité devrait jouer un rôle clef dans la diffusion et la promotion des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, grâce aux contributions qu'il apporte et devrait continuer d'apporter pour la consolidation et l'affinement de principes éthiques et d'instruments juridiques susceptibles de garantir l'utilisation non discriminatoire de l'espace exclusivement à des fins pacifiques.

35. Le point de vue a été exprimé que le Comité avait été créé exclusivement pour promouvoir la coopération internationale dans les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et que les aspects relatifs au désarmement de l'espace étaient traités de manière plus appropriée dans d'autres instances, comme l'Assemblée générale et la Conférence du désarmement.

36. Le point de vue a été exprimé que les appels en faveur de la mise en place d'armes dans l'espace risqueraient inévitablement de susciter des suspicions et des tensions parmi les États et de détruire le climat de confiance et de coopération, et

¹ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.

que, de ce fait, le Comité devrait poursuivre sa réflexion sur les moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.

37. Le point de vue a été exprimé que l'introduction d'armes dans l'espace remettrait en cause le concept de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, ainsi que la justification et la logique même du développement de mécanismes de désarmement et de non-prolifération.

38. Le point de vue a été exprimé que l'établissement de mécanismes efficaces, notamment de mécanismes juridiques, pourrait poser un obstacle important à la militarisation de l'espace.

39. Le point de vue a été exprimé qu'en examinant les moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, on pourrait chercher comment promouvoir la coopération régionale et interrégionale sur la base des exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques et se pencher sur le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans l'application des mesures recommandées dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable.

40. Le point de vue a été exprimé que les activités spatiales pourraient contribuer au concept général de sécurité en maintenant l'aspect pacifique du développement des techniques spatiales et en promouvant l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

41. Le point de vue a été exprimé que, pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace, il faudrait partager équitablement entre les pays les ressources limitées de l'espace telles que les positions orbitales géostationnaires.

42. Le Comité a recommandé que l'examen du point intitulé "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques" soit poursuivi à titre prioritaire à sa cinquantième session, en 2007.